

EXTRAIT DU REGISTRE DES ARRETES DU MAIRE

AM N° PM/2026/259

Objet : Interruption temporaire de circulation.

Le Maire de la Commune de SAINGHIN-en-WEPPE,
Vu, le code général des collectivités territoriales,
Vu, le code de la route,
Vu, le code pénal,
Vu, l'instruction interministérielle sur la signalisation routière,
Vu, la demande de Monsieur GUENANEN Simon en date du 31 juillet 2026,
Vu, les pouvoirs de police du Maire à qui appartient de prendre toutes les mesures pour assurer la sécurité et la commodité de la circulation.

CONSIDERANT, la réfection du chemin Michon à compter du 06 août 2026 pour une durée de 25 jours calendaires, il y a lieu de prendre toute mesure afin d'assurer l'ordre et la sécurité.

ARRETE

Article 1 : La circulation sera temporairement coupée à compter du 06 août 2026 et pour une durée de 25 jours calendaires de 07h00 à 17h00. Par conséquent, la circulation et le stationnement des véhicules légers et poids lourds seront interdits.

Article 2 : L'entreprise exécutant les travaux assurera la mise en place, l'entretien et la dépose de l'ensemble de la signalisation temporaire réglementaire nécessaire à la sécurité des usagers et du chantier, conformément à la réglementation en vigueur.

Article 3 : Une déviation pourra être mise en place pendant toute la durée des travaux par l'entreprise en charge du chantier.

Article 4 : Les infractions au présent arrêté seront punies conformément aux lois et règlements en vigueur.

Article 5 : La directrice générale des services, la commandante de la brigade de la gendarmerie de La Bassée, la police municipale de la commune, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'application du présent arrêté.

Le présent arrêté pourra faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Lille, dans un délai de 2 mois après sa publication sur le site internet de la Commune.

Ampliation du présent arrêté, rendu exécutoire sera transmise à :
-Madame la Commandante de la Brigade de Gendarmerie de La Bassée
-Monsieur GUENANEN Simon,
-La Police Municipale,
-Aux archives municipales

Fait à SAINGHIN-en-WEPPE, le 04/08/2026

Pour le Maire empêché,
Le 2^{ème} Adjoint,

Eric ROLAND

